



Mairie de Vaulx
Chef Lieu
74150 VAULX

Téléphone : 04 50 60 55 63
Télécopie : 04 50 60 09 50
Courriel : mairie@vaulx74.fr
Site Internet : www.vaulx74.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi : 8h30 à 11h00 et 13h00 à 18h30

Vendredi : 13h00 à 18h30

Permanences du Maire et des Adjointes sur RDV : s'adresser au secrétariat de la mairie

Au sommaire de ce numéro :

- ✚ La Voirie
- ✚ C3R : Eau et Assainissement
- ✚ L'Urbanisme
- ✚ Communications du Conseil
- ✚ Plein Feu sur.....
- ✚ C.C.A.S
- ✚ A l'Ecole
- ✚ Nos Associations
- ✚ Infos diverses

VAULX'Infos

N°18 - Octobre 2013

Le mot du Maire

Le bon rythme ?

Sans aucun doute, ce fut durant ces dernières semaines, voire ces derniers mois, la question commune aux différents dossiers municipaux en cours. L'investissement de tous durant la période estivale, nous permet aujourd'hui d'envisager avec optimisme les mois à venir.

Le projet d'extension de l'école avance à un bon rythme, et la validation du permis de construire durant le mois d'août par les services de l'état devrait permettre de lancer la consultation des entreprises avant la fin de l'année pour une attribution des marchés début 2014.

L'aménagement du chef-lieu avance à la même cadence ; le dossier de l'avant-projet est achevé et va pouvoir être présenté pour validation au Conseil Général qui est propriétaire de la voie départementale traversant le chef-lieu.

Et bien entendu, nombre d'entre vous, tout comme moi, auront certainement été amenés à s'interroger sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires sur lesquels nous reviendrons dans les pages qui suivent.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture... à votre rythme...

Olivier MARMOUX



Voirie :

- Reprises d'enrobé :

Les travaux de réfection de voirie à Bellosy seront effectués prochainement par l'entreprise Eurovia.

- Déneigement et stationnement sur les voies communales :

Le marché du déneigement des voies communales a été renégocié à son terme cette année.

Les entreprises postulantes ont été les suivantes : Point Vert Services, Gaec les Clappins et Sarl Degeorges TP.

Le marché de 3 ans à compter du 1er octobre 2013 a été attribué au GAEC les Clappins, aux conditions suivantes :

- Indemnité d'immobilisation : 2 000 €

- Prestation avec lame à neige et saleuse fournies par la commune pour tracteur : 6.14 € HT de l'heure

- Stockage du sel et matériel à l'abri : gratuit

Pour rappel, le déneigement s'effectue sur les voies communales uniquement, avec comme priorité les voies accueillant les transports scolaires. Afin de faciliter le travail du chasse-neige, il vous est rappelé de ne pas stationner en bordure de voie, ce qui bloque le passage de l'engin, et ne permet pas un déneigement complet sur toute la voie.

- Aménagement sécurité du chef-lieu :

Le cabinet H. Beraud Ingénierie a présenté lors du dernier conseil municipal le résultat de son projet d'aménagement de la traversée du Chef-lieu.

Rappel du cahier des charges :

- Ralentir les véhicules en entrée d'agglomération

- Ralentir les véhicules et sécuriser le parking aux abords du groupe scolaire

- Sécuriser le carrefour RD3 / RD44

- Sécuriser les abords des commerces

- Aménager et sécuriser les flux piétons

- Matérialiser et organiser les stationnements (mairie et commerces)



Le Conseil Municipal a validé cette phase du projet (dossier complet consultable en mairie), qui va maintenant être soumis au Conseil Général pour avis et approbation.

Le projet proposé est chiffré par zones, ce qui permettra à la commune de maîtriser l'investissement nécessaire à ce projet. La réalisation globale est estimée à 277 000 € HT.

Planning à venir :

- Appels d'offres avant fin janvier 2014

- Démarrage effectif des travaux : fin mars, début avril 2014

- travaux électricité : renforcement ligne

Une étude menée en 2011 avec le SYANE (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie) et ERDF, a mis en évidence l'utilité de remplacer une partie des lignes aériennes appartenant à la commune de Vaulx. Le renforcement et la sécurisation de ces lignes, commencés début 2013, va s'achever dans les semaines à venir par une dernière intervention qui se déroulera dans le hameau de Mornaz.

Le montant de ces travaux est évalué à ce jour à 24 000€ TTC dont 19 468€ qui seront financés par le SYANE.



C3R : Eau et Assainissement :

La C3R nous indique que le relevé des compteurs d'eau devrait se faire courant novembre. Veuillez à laisser l'accès disponible aux agents de la C3R.

Urbanisme :

Permanences du CAUE (conseil en architecture, urbanisme et environnement) :

Si vous avez un projet de construction, de rénovation, d'agrandissement ou de création d'espace paysager, vous pouvez bénéficier, gratuitement, de conseils d'un architecte du CAUE.

Il reçoit, sur rendez-vous, en mairie, une fois par mois.

Prochaine date : le vendredi 25 octobre 2013.

S'inscrire en mairie.

Dénomination des voies :

Le projet de dénomination des voies suit son cours. Nous allons maintenant passer à la phase opérationnelle. Un marché public a été lancé pour choisir l'entreprise chargée de nous fournir les panneaux de rue et les plaques pour les bâtiments et les boîtes à lettres.

Communications du Conseil :

- **Les meublés doivent être déclarés en mairie** : Art. L. 324-1-1 : « Toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme, que celui-ci soit classé ou non au sens du présent code, **doit en avoir préalablement fait la déclaration auprès du maire de la commune où est situé le meublé** »
Le document à utiliser est un formulaire Cerfa n°14004*02

- **Recensement** : le recensement concerne les jeunes filles et garçons entre l'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Il s'effectue en mairie. L'attestation de recensement est à conserver précieusement, car ce document est obligatoire pour se présenter à tous les examens et concours publics (BAC, permis de conduire, concours administratif...).

4ème trimestre 2013 : recensement des enfants nés d'octobre 1997 à décembre 1997. Venir à la mairie après la date anniversaire avec livret de famille et carte d'identité.



- **Révision des Listes électorales** : les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être effectuées en mairie jusqu'au 31 décembre 2013 à 12h00.

Possibilité de s'inscrire par internet via le site www.mon.service-public.fr, sous réserve de fournir une copie de la carte d'identité et justificatif de domicile avec l'imprimé demande d'inscription sur les listes électorales.

En cas de changement de domicile, préciser le lieu d'inscription précédent.

- **Cérémonie du 11 novembre** : à l'occasion du 95^{ème} anniversaire de l'armistice 1918, nous organisons une cérémonie de commémoration qui aura lieu le mercredi 11 novembre à 11h00, place Charles de Gaulle.

La chorale paroissiale et les enfants de l'école participeront à cette cérémonie qui sera suivie d'un vin d'honneur à la salle des fêtes.

A cette occasion, une exposition de véhicules d'époque vous sera présentée.



- **Ramonnage des cheminées** :

Quels que soient le lieu et le type de bâtiment dans lequel vous habitez, une cheminée ne doit pas fonctionner si elle n'est pas ramonnée régulièrement. Une obligation légale (Article 31.6 du Règlement sanitaire départemental) d'une part, mais surtout une obligation de sécurité. Et pour cause : une cheminée non ou mal ramonnée vous expose directement au reflux des gaz dans votre salon, voire à un incendie.

- **Transport scolaire « plan neige »** :

Cet hiver, sera reconduite l'opération « plan neige » lorsque les conditions hivernales rendront



très délicat le passage des bus scolaires en certains lieux de la commune. Les arrêts visés sont : Vieux village, Beula, Lagnat, Bellossy (pour certains bus). Les modalités de fonctionnement ne sont pas encore fixées, elles le seront fin octobre avec l'ensemble des transporteurs intéressés, la Communauté de Communes de Rumilly et la commune de Vaulx. Une information sera ensuite diffusée aux familles concernées. Nous rappelons que cette disposition a pour objet d'optimiser la sûreté des transports scolaires.

- **Prioritaire :**

Depuis 5 ans, l'ONG **prioriterre** organise un défi intitulé "Familles à énergie positive" afin de mobiliser les citoyens de façon concrète, efficace et conviviale sur la réduction des consommations d'énergie et la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre.

Cet hiver en Haute-Savoie, les 154 familles impliquées dans le défi ont économisé 143 935 kWh et évité l'émission de 33 932 kg de CO₂. Outre l'aspect environnemental, chaque foyer a économisé plus de 200 € sur les factures d'énergie.

La **6ème édition** de ce défi démarre le **1er décembre 2013** et se termine le **30 avril 2014**.

Objectif :

- Aider les particuliers à faire des économies d'énergie de façon efficace et ludique
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire

Le principe est simple : Les participants se regroupent en équipe pour représenter leur commune et relever le défi de réduire d'au moins 8% (protocole de Kyoto oblige) leur consommation d'énergie, chez eux, simplement en adoptant des gestes et des réflexes simples. Les participants sont coachés par un capitaine formé aux économies d'énergie chez prioriterre.

La participation au défi est **gratuite** et ouverte à tous !

Vous voulez participer à ce défi ou en savoir plus ?

Rendez-vous sur le site internet : www.familles-a-energie-positive.fr

ou

Contactez prioriterre au 04 50 67 17 54 ou par mail a contact@prioriterre.org

- **Banque alimentaire :**

Les 29 et 30 novembre prochains les Banques Alimentaires feront appel à la générosité de tous en collectant des denrées alimentaires dans les supers et hypermarchés de France.

Comme chaque année, la Banque Alimentaire de Haute-Savoie participera à cette Collecte nationale et plus de 2000 bénévoles recueilleront pendant ces deux jours dans les grandes et moyennes surfaces du département les dons de denrées non périssables : café, cacao, conserves de poissons, viandes, légumes et fruits, sucre, confitures, huile, chocolat, etc.

Merci par avance à tous ceux qui auront à cœur d'apporter leur aide aux quelques 55.000 démunis et travailleurs pauvres du département qui vivent en dessous du seuil de pauvreté.

- **Projet Extension de l'école :**

Le permis de construire ayant été accordé et les dernières études de sol terminées, le cabinet d'architecture peut finaliser ses travaux en cours afin de permettre la consultation des entreprises dès le mois de décembre. La phase de travail actuelle consiste à préciser les choix de construction. Ces choix sont orientés par le budget disponible, l'anticipation d'un entretien maîtrisé, la prise en compte du vieillissement du bâtiment, et les diverses remarques émises par les utilisateurs des locaux.



- Réforme de l'organisation du temps scolaire :



Rappel sur cette Réforme :

a) Réglementation:

Le décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013, relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires, précise les principes de la réforme suivante :

- L'enseignement est dispensé dans le cadre d'une semaine de neuf demi-journées incluant le mercredi matin.
- Tous les élèves continuent de bénéficier de 24 heures de classe par semaine.
- La journée d'enseignement est de 5 h 30 maximum et la demi-journée de 3 h 30 maximum.
- La durée de la pose méridienne ne peut être inférieure à 1 h 30.

b) Objectifs de la réforme :

Mieux répartir les heures d'enseignement sur la semaine, alléger la journée de classe et programmer les enseignements aux moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande. Elle doit permettre une meilleure continuité entre le temps scolaire et périscolaire et favoriser la mise en place d'activités à caractère sportif, culturel, artistique, scientifique ou citoyen.

Mise en place dans notre commune :

La dernière échéance pour mettre en place cette réforme est fixée à la rentrée 2014.

Un travail a débuté dès le mois de septembre 2013. Ont été conviés : les élus, les enseignants de l'école, l'association des parents d'élèves, l'association qui gère la garderie périscolaire, le centre de loisirs intercommunal, les représentants des parents d'élèves de chaque classe.

A ce jour, nous sommes sur le point de valider les nouveaux horaires qui seront effectifs en septembre 2014. Les résultats d'un sondage mené auprès des parents d'élèves et de l'équipe enseignante nous orientent dans ce choix.

Le travail à venir dans les tous prochains mois consistera à réorganiser l'accueil scolaire, périscolaire voire peut-être extra-scolaire (mercredi après-midi). La difficulté de cet exercice va être de garder l'enfant au centre de cette réforme, qui devrait contribuer à son épanouissement, en pénalisant le moins possible les familles qui signalent des difficultés de compatibilité entre ces nouveaux horaires et leur actuelle vie professionnelle.

Le travail de mise en place d'activités sera certainement le plus complexe. Les nombreux obstacles que sont, le besoin d'espace, le recrutement d'intervenants, le coût, nous astreindront à un travail proposant des solutions inédites et imaginatives.

- Internet Haut débit :



Une convention signée entre la commune de Vaulx et la société FREE permettra d'élargir l'offre internet disponible sur notre secteur d'ici la fin de l'année. L'accord conclu permettra à la société FREE de proposer une offre de dégroupage totale ouvrant notamment l'accès à la télévision par internet ainsi qu'à des débits ADSL plus importants.

- Invitation aux nouveaux habitants pour se faire connaître en mairie :

Nous rappelons aux nouveaux habitants qu'il faut venir se faire connaître en mairie lors de leur installation sur la commune, afin de profiter des infos sur la commune, et de pouvoir bénéficier des différentes distributions (Bulletins communaux, Vaulx' infos, sacs poubelles...)

PLEIN FEU SUR.....

LA MISE EN LUMIERE DE NOTRE PATRIMOINE

Les lois grenelle 1 et 2 déclinent les actions à entreprendre pour, d'ici 2020, réduire de 38% les consommations d'énergie, de 75% les émissions de gaz à effet de serre, avec 23% d'énergies renouvelables. L'éclairage public communal, qui doit être obligatoirement remplacé d'ici 2015, rentre dans le champ de ces actions.

La mise en lumière des bâtiments publics était, jusqu'à présent, réalisée avec des projecteurs « énergivores ». Après discussions et avec l'assistance du SYANE, il a été décidé d'opter pour un nouvel éclairage plus moderne et donc moins gourmand en électricité.

Ce projet, qui sera réalisé pour la fin de l'année, mettra donc en valeur la mairie et ses abords, l'église et son parvis, ainsi que le monument aux morts. Pour une harmonisation du centre du village, les lampadaires seront également remplacés par des luminaires plus économiques.

Coût de ces ouvrages :

Eclairage public : 151 456.31 € TTC

Participation du SYANE : 38 152.93 € TTC

A la charge de la commune : 113 303.38 € TTC

Mise en lumière bâtiments publics : 81 553.40 € TTC

Participation du SYANE : 47 278.50 € TTC

A la charge de la commune : 34 274.90 € TTC



La participation de la commune sera financée par prélèvement sur ses fonds propres ; il n'y aura donc pas d'emprunt.

- Communication de la poste :

Monsieur Le Maire,

Dans le dernier trimestre de cette année, notre parc de boîtes aux lettres sur votre commune va évoluer.

*En effet, pour un service public performant et adapté, et afin de répondre durablement à l'attente des clients, les boîtes aux lettres de dépôt du courrier situées **Le Biolley et Mornaz** seront retirées à compter du **9 novembre 2013**.*

Bien évidemment, cette évolution du parc de boîtes aux lettres s'inscrit dans un cadre plus global d'une politique de maintenance et de modernisation de nos boîtes aux lettres sur tout le territoire en général, et de votre commune en particulier.

Ainsi, le nombre de boîtes aux lettres sera dorénavant de 1 (une) sur votre commune.

Sachez que je reste à votre disposition, pour vous apporter, au cours d'un entretien fixé à votre convenance, tout élément complémentaire d'information.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le directeur d'Etablissement

Plateforme de Distribution du Courrier, 55 bis rue René Cassin, 74150 RUMILLY



C.C.A.S

OCTOBRE ROSE 2013

Le CCAS s'associe à l'opération « Octobre Rose » organisée par le Comité Féminin pour le Dépistage du Cancer du Sein, et soutenue par l'Association des Maires de France.

Le but est de convaincre et de rappeler aux femmes que le dépistage précoce du cancer du sein est actuellement le moyen le plus efficace pour gagner la bataille contre cette maladie qui touche une femme sur huit.

"Pour combattre la maladie, il faut parfois se prendre en main..."

Site : www.cancerdusein-depistage.org



SEMAINE BLEUE

La semaine bleue des retraités et des seniors à Vaulx le vendredi 8 novembre à partir de 14 H à la salle communale

A cette occasion, le CCAS et le Club de l'Age Vermeil proposent un après-midi cinéma avec la diffusion d'un ou plusieurs courts métrages. Ces films retracent la vie dans nos communes pendant les années 1950-1960.



Repas des aînés : retenez dès à présent la date de cette journée le Dimanche 26 janvier 2014

A l'école :

Les enfants ont repris le chemin de l'école le 3 septembre. Cette année 103 élèves toujours répartis en 4 classes.

Au programme pour ce premier trimestre :

Le 8 octobre la course longue à Rumilly réunissant les élèves de la grande section de maternelle au CM2. Nous profitons de l'agorospace pour nous entraîner.

Le projet danses et chants traditionnels va débuter en octobre pour se terminer par un spectacle le 5 avril. C'est Joël Bergeot qui viendra régulièrement initier les enfants à cet art populaire. Ce projet est soutenu financièrement par la communauté de communes.

Le cycle piscine pour les élèves de GS, CP, CE1 et CE2 débutera le 5 décembre et se poursuivra jusqu'au 20 février à l'île bleue.

Enfin, le 9 décembre les enfants assisteront au spectacle « Bonhomme de neige » créé et interprété par Daniel Labaz et Joël Bergeot.



Communiqués de Vault'Associations :

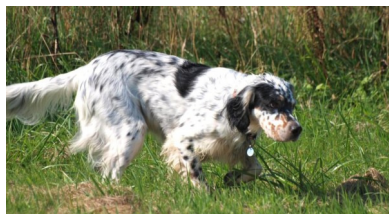
(Les textes proposés le sont sous la responsabilité des associations)

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE

L'A.C.C.A vous communique les jours d'ouverture de la chasse sur la commune :

Ouverture Générale : 8 Septembre 2013

Fermeture Générale : 19 Janvier 2014



Jours d'ouverture : dimanche,
jeudi, samedi.

Le tir du pigeon : lundi et mardi
uniquement jusqu'au 11 novembre.



Fermeture générale le mercredi et le vendredi (sauf jours fériés).



Familles
rurales
Vivre mieux !

Le centre de loisirs revient pour l'année 2013-2014.

Alors si tu ne sais pas quoi faire de tes vacances, viens vite nous rejoindre !

Tes vacances deviendront inoubliables, sportives, créatives, pleines de nouvelles rencontres, d'aventures...

Prochaines dates :

Du 21/10 au 25/10/2013 à Vaulx
Inscriptions le mardi 8 Octobre de 19h à 20h30
A l'école de Vaulx

Petits rappels :

INFORMATIONS PRATIQUES :

Horaires d'accueil :

Matin : de 8h à 9h

Soir : de 17h à 18h

Repas :

Les repas et les goûters sont fournis par l'association.

Tarifs :

Une cotisation de 25€ par an est demandée.

Tarif journée :

- 20€ par enfant.

Nous acceptons les chèques vacances et les bons CAF.

INSCRIPTIONS :

- Inscriptions à la semaine ou sur 4 jours (sans le mercredi)

Le jour des inscriptions se munir de :

- Photocopie des vaccins à jour de l'enfant
- Photocopie de l'attestation d'assurance de l'enfant

Contact :

Gaëlle LEZY

Tel : 06.29.35.47.64

Mail : lezygaelle@hotmail.fr





VAULX AMITIE LOISIRS

Suite à notre assemblée générale du 30 Août 2013, voici le nouveau bureau :

Président : Perrissoud Fabrice Vice Président : Odic J.Yves
Trésorière : Maillet Cecilia
Secrétaire : Sandra Toccanier Secrétaire adjoint : Tagnati Marjory
Membres : Gilles Bocquet ; Quentin buffet ; Olivier Zampin ; Arias Myriam

Un grand merci à Mikael Lezy, Mikael Croenne et Estelle Bruno (ancienne trésorière) qui quittent le bureau. Nous les remercions pour leur implication au sein de notre association.

Nos activités habituelles ont repris, il reste des places disponibles pour les retardataires, et il est toujours possible d'effectuer un cours d'essai.

Une sortie **LAZER GAMES** est prévue le vendredi 25 octobre 2013
Informations auprès de Gilles Bocquet 07 .61.10.78.49

IL reste de la place à l'**ANIMATION ENFANT** le mercredi de 17h à 18h. Merci de contacter Cecilia Maillet au 06.61.28.89.00

Enfin la soirée galette des Rois est annulée cette année mais est remplacée par une soirée **CHANDELEUR** prévue le 8 février 2014. Retenez déjà cette date et consacrez-y de la bonne Humeur

Vous pouvez aussi nous contacter par mail au travers du site de la mairie www.vaulx74.fr rubrique vie associative.

BONNE SAISON À TOUS

LA RENTREE D'ATOUT MOME

- Depuis la rentrée 2013, Atout Môme accueille vos enfants de **7h00 à 8h20** et de **16h30 à 18h30**.
- Les enfants sont encadrés par Gaëlle Lezy, Nathalie Jacquin et Louisa Douiri.
- Une aide aux devoirs a lieu le lundi, mardi (en option) et jeudi après le goûter des enfants.

- Les inscriptions sont à faire au plus tard le vendredi pour la semaine suivante auprès des animatrices.



LE NOUVEAU BUREAU

- Suite à l'assemblée générale du 20 septembre 2013, le nouveau bureau pour l'année 2013 -2014 a été constitué comme suit :

| | |
|----------------------------|-------------------|
| Sandrine Gonthier | Présidente |
| Christelle Gonneaud | Trésorière |
| Séverine Bocquet | Secrétaire |

- Nous remercions vivement les membres sortants, Vincent Dubois, Sabine Buthod et Lilia Dos Santos.
- Le compte-rendu de l'assemblée générale est disponible sur Internet, à l'adresse suivante :

<http://www.vaulx74.fr/Garderie-Atout-momes>

VENTE DE CHOCOLAT DE NOËL

- Pour la 3^{ème} année consécutive, nous organisons une vente de chocolat de Noël sur la commune. Les bénéfices serviront à financer l'achat des cadeaux de Noël pour les enfants de la garderie. Nous comptons sur vous. Début novembre, les prospectus seront dans vos boîtes aux lettres. Mille mercis pour les enfants.

Très bel automne à tous !



L'AGE VERMEIL

Une rentrée attendue au club de l'âge vermeil

Le vendredi 4 octobre, nous reprenons nos activités régulières belote et jeux de société qui sont toujours à l'honneur dans nos clubs, mais pas seulement...pétanque et petite promenade pédestre pourront s'organiser pendant les bonnes journées automnales pour compléter nos après-midi de rencontres.

Alors jeunes et moins jeunes retraités qui désirez vous distraire en notre compagnie, venez nous rejoindre au club, il y a de la place et des activités pour tous, nous pouvons en intégrer de nouvelles comme nous en avons déjà décidées cette année :

Pétanque, découverte touristique en voiture, visite de Genève, excursion 2014 de 2 jours avec nos amis de Thusy sont des activités nouvelles.

Si vous n'êtes pas disponibles à cette date, sachez que l'on se réunit à la salle communale tous les 15 jours, les vendredis après-midi de 14 à 18 heures.

Adhérents et amis de notre club, prenez date dès aujourd'hui :

Samedi 23 novembre : vente du boudin dès 8h15 à la salle communale

Vendredi 6 décembre : assemblée générale à 11h00 suivie d'un repas au restaurant

Samedi 7 décembre : 1^{er} concours de belote en doublette formée dès 13h30 à la salle communale.

La suite au prochain bulletin communal, nous vous souhaitons un bel automne.

Le bureau

3 COUPS VAULXOIS

Atelier théâtre

Vos enfants ont entre 7 et 15 ans ; les "Trois Coups Vaulxois" leur proposent un atelier

théâtre un samedi sur deux durant la période scolaire 2013-14 : travail de la voix, du corps, lectures et textes.... Cours de 9h 30 à 11h 30 le samedi matin tous les quinze jours.

- Contact : Julien Humbert - 06 63 64 76 06 - julien.humbert@gmail.com -

Si vous êtes plus âgés et si vous désirez néanmoins avoir accès à un atelier du même type pour adulte, n'hésitez pas à contacter Julien par téléphone ou courriel.



LA DOBRA DA POU



Notre fanfare a repris le chemin des répétitions en même temps que les écoliers. Nous affichons complet puisque nous sommes désormais 18 à jouer, ce qui est le nombre maximum pour répéter dans la salle des fêtes. Nous avons acheté cet été les 4 instruments qui nous manquaient avec l'argent gagné lors des représentations de ce printemps.

Au programme cette année :

- perfectionner les morceaux déjà connus et apprentissage d'un nouveau morceau composé par Guillaume, notre meneur.
- privilégier les représentations pour des carnivals et des festivals musicaux
- poursuivre la formation d'un second meneur

En parallèle de notre activité, l'association portera un projet départemental visant à former un groupe « élite ». Ce groupe en cours de formation rassemblera les meilleurs joueurs des différentes batucadas haut-savoyardes et s'entraînera durant deux ans sous la direction de Guillaume. L'ambition est que ce groupe atteigne un niveau suffisant pour participer à une compétition nationale à Paris appelée « Cabaret Sauvage ».

Quelques talents de la Dobra da Poum devraient faire partie de l'aventure.

Enfin, pour se remettre dans le bain, la Dobra da Poum participe comme l'an dernier au festival Batuk'en fête qui se déroule dans le cadre magique du Fort l'Ecluse. Du 4 au 6 octobre toutes les batucadas locales plus quelques-unes venant de plus loin, se retrouvent pour des stages de percussions et de danses, des joutes musicales, des représentations et faire la fête au son des concerts. Le Fort l'Ecluse est alors décoré aux couleurs du Brésil : l'ambiance est magique et le climat tropical !



Potimarron Surprise

Ingrédients pour 6 personnes

1 potimarron
1 gros oignon
1 c. à c. de sucre blond
150 g de champignons
150 g de lardons nature
100 ml de crème
(Liquide entière ou soja)
50 g de fromage râpé
4 cuil. à soupe d'huile d'olive
1 c. à c. d'Herbes de Provinces
 $\frac{1}{2}$ c. à c. de Muscade
Poivre du moulin



- ✿ Lavez le potimarron. Coupez le chapeau afin d'obtenir une ouverture assez grande (environ 20 cm).
- ✿ A l'aide d'une cuillère à soupe, retirez les pépins.
- ✿ Préchauffez le four à 180°C (Th.6).
- ✿ Epluchez et émincez l'oignon. Faites le revenir dans une cocotte avec un peu d'huile d'olive et le sucre jusqu'à ce qu'il blondisse.
- ✿ Ajoutez les champignons que vous aurez au préalable nettoyés et émincés. Poivrez, et saupoudrez d'Herbes de Provinces.
- ✿ Au bout de quelques minutes, ajoutez les lardons, et la muscade. Laissez mijoter 5 min.
- ✿ Pendant ce temps, préparez 2 grands morceaux de papier d'aluminium que vous poserez l'un sur l'autre en croix, posez dessus le potimarron, enveloppez le sans le fermer, et placez le tout dans un plat rond allant au four.
- ✿ Versez la préparation dans le potimarron, ajoutez la crème et le fromage râpé par-dessus.
- ✿ Refermez avec le couvercle. Et scellez bien avec l'aluminium.
- ✿ Versez un peu d'eau chaude dans le plat.
- ✿ Et enfournez à 180°C (Th.6) pendant 1h45. Au bout de ce temps, stoppez le four et laissez le plat encore 30 minutes à l'intérieur.

Fabienne MINEUR